



Date de la convocation : 11 février 2011  
Nombre de membres : 18  
En exercice : 18  
Présents : 14

Le 25 février 2011 à 15 heures 30,  
le Bureau du Syndicat légalement convoqué,  
s'est réuni au siège du Syndicat,  
9, rue des 3 banquetts à Toulouse,  
sous la présidence de Monsieur IZARD, Président.

### **Programme d'effacements de réseau 2011 – 2<sup>ème</sup> tranche**

Étaient présents : MME GIBERT, MM IZARD, KELHETTER, CASSETTA, PERRAY, AUBAN, COMET, FERRES, MASFARNE, PARERA, RIVAL, ROBERT, RUFFAT et RUMEBE.

Étaient absents ou excusés : MME PEREZ, MM STRAMARE, SICARD et SABATHE.

Conformément à l'article L. 2121-15 du Code général des collectivités territoriales,  
MME GIBERT est nommée secrétaire de séance, et ceci à l'unanimité des membres présents.

Vu la délibération du Comité syndical du 13 décembre 2010 portant sur les prestations réalisées par le SDEHG en application de ses compétences et confiant l'élaboration du programme annuel d'effacement de réseaux au bureau du SDEHG ;

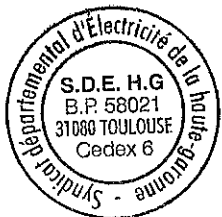
Après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents, le bureau décide :

1. D'inscrire les 7 opérations suivantes au programme d'effacement de réseau 2011 :

Commune	Critère de sélection	Localisation	Ingénieur	Coût HT
BOULOGNE SUR GESSE	Urbanisation	RD 635	M. Henry	74 000 €
CASSAGNABERE TOURNAS	Urbanisation	RD 635	M. Henry	40 000 €
GARGAS	Urbanisation	RD 17a	M. Henry	21 000 €
L'UNION	Travaux sur voirie	Rues de Carlitte, Canigou, Pic du Midi et Montcalm	M. Lala	301 200 €
SAMAN	Travaux sur voirie	Centre Bourg	M. Henry	219 000 €
SANA	Urbanisation	RD 10a	M. Asselin	76 000 €
VILLENEUVE LES BOULOC	Urbanisation	RD 45	M. Henry	161 000 €

2. De compléter cette liste en fonction des crédits alloués par les partenaires France Télécom et ERDF.

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus  
Pour extrait certifié conforme



Le Président,

  
Pierre IZARD

Vu et affiché à la porte du SDEHG, le